

Rapport de la commission académique.

SESSION 2014

Académie de POITIERS

1. La commission

1.1 Organisation

La commission académique est composée :

- des 2 IA-IPR, des 4 conseillers techniques aux examens
- de 20 enseignants

Les conseillers techniques auprès des inspections académiques ont en charge par délégation, la présidence d'une commission départementale au cours de laquelle sont vérifiées les dispenses, les zéros et étudiées toutes les anomalies dans les notations avant de les soumettre à la commission académique.

Avant que se réunisse la commission académique pour étudier les protocoles d'évaluation de chaque lycée, chaque établissement a été destinataire début septembre d'un courrier lui demandant d'élaborer un projet annuel de protocole d'évaluation. Par conséquent le projet d'évaluation certificative devait préciser :

1. les ensembles d'épreuves proposés aux élèves ;
2. le calendrier des contrôles (enseignement obligatoire, facultatif et complémentaire s'il y a lieu, contrôle adapté, épreuves de rattrapage) ;
3. les modalités d'organisation du C.C.F. ;
4. le contrôle adapté proposé aux élèves présentant un handicap ou une inaptitude partielle attestée par l'autorité médicale scolaire ;
5. les informations simples et explicites portées à la connaissance des élèves et des familles.

Ce projet annuel de protocole d'évaluation, partie intégrante du projet pédagogique disciplinaire, devait être transmis pour validation à la commission académique début octobre

La commission a validé les protocoles conformes, demandé dans certains cas de procéder à une légère modification ou refusé le protocole présenté pour non-conformité. Un nouveau protocole devait alors être élaboré selon les directives indiquées.

Lors de la première commission 84 protocoles n'ont pas été validés (71 en 2012). Beaucoup n'étaient pas conformes (32 en bac GT, 23 en bac pro et 27 en CAP-BEP) et 2 n'avaient pas été envoyés. La majorité des refus de validation concernait la qualité des outils d'évaluation que les membres de la commission ne jugeaient pas recevables (non-respect du protocole ou inopératoires).

A l'issue de la deuxième commission académique de validation, 13 projets d'évaluation certificative n'étaient toujours pas recevables. Les IPR aidés des conseillers techniques ont étudiés et validés à posteriori les projets d'évaluation.

1.2 Logiciel de traitement des notes

Il conviendrait pour améliorer l'outil informatique de :

- faire apparaître sur la liste des inaptes partiels le menu et les dates d'évaluation afin de vérifier plus aisément la validité des certificats médicaux ainsi que l'examen concerné ;
- afficher le nom du professeur en face du protocole ;
- donner la possibilité aux EPLE d'accéder à leurs statistiques dès lors que les notes sont saisies et validées ;
- avoir les statistiques des inaptes partiels et totaux par établissement pour la réunion de consolidation avant les commissions départementales ;
- avoir via EPSNET des statistiques des notes d'options facultatives en CCF pour pouvoir avoir des statistiques par APSA (et non une moyenne de deux APSA) ;
- avoir les épreuves et les dates d'évaluation des contrôles adaptés.

1.3 Principes d'harmonisation

Préalablement aux réunions départementales les IPR ont fixé les écarts au-delà desquels les collègues des établissements concernés devaient se justifier. Ces écarts étaient :

- écart moyenne générale établissement par rapport à la moyenne académique : + ou - 1 point ;
- écart moyenne APSA par rapport à la moyenne académique de l'APSA : + ou - 1,5 point ;
- écart de la moyenne Fille et de la moyenne Garçon pour chaque APSA par rapport à la moyenne académique : + ou - 1 point ;
- écart supérieur de + ou - 1 point à la moyenne académique de l'écart entre filles et garçons pour une APSA.

D'autre part, ils ont demandé aux conseillers techniques d'interpeller les collègues sur les différences notables de moyennes (au sein des établissements) avec la session précédente.

Les conseillers techniques ont présenté le travail préparatoire effectué au niveau départemental et évoqué les quelques rares problèmes non traités (problèmes complexes de dispense, certificats antidatés...). A l'issue de cette mise au point, trois types de régulation ont été évoqués :

a) Régulation inter-établissements :

54 établissements (11 pour le bac GT), (14 pour le bac pro) (29 en CAP-BEP) obtiennent des moyennes supérieures de +/- 1 par rapport à la moyenne académique. Tous les lycées concernés ont justifié leur écart de moyenne générale en s'appuyant sur des critères divers (programmation, sexe des élèves, public spécifique...). La commission académique a décidé de ne pas modifier les moyennes de ces établissements.

b) Régulation inter-sexes :

La commission a étudié avec attention l'évolution des notes des filles et des garçons. L'écart entre les filles et les garçons est stable.

Les écarts de moyenne oscillent et dépassent parfois 2,50 pts.

Les référentiels de sports collectifs et ceux d'athlétisme sont les plus discriminants sexuellement, contrairement à ceux de la CP5.

c) Régulation inter-APSA

L'étude des résultats obtenus par APSA révèle de grands écarts. Comme mentionné ci-dessus, les notes d'athlétisme et de sports collectifs restent particulièrement basses notamment pour les filles. L'équité entre référentiels fut évoquée mais la commission a préféré associer les APSA et le sexe des élèves pour réguler.

Pour la première année, il a été envisagé une harmonisation en option CCF. Il a été décidé d'augmenter les moyennes des lycées Paul Guérin Niort et Jean Moulin Thouars d'un point pour réguler l'effet référentiel de l'APSA natation de vitesse.

2. Résultats académiques de la session : baccalauréats G,T et Pro

2.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

2.1.1 Observations générales

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
élèves évalués BAC GT	11711	11418	11037	10755	10596	10748	10721 Dont 5991 filles	11033 dont 6131 filles	11086 Dont 6144 filles

Les chiffres de 2013-2014 confirment l'augmentation d'effectif notée depuis 2011 et le pourcentage toujours plus élevé de filles en classe terminale GT

Nombre d'élèves évalués

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
élèves évalués BAC pro	2420	2339	2549	2656	3707	4412	3777	4197

Augmentation importante des effectifs alors que la baisse de 2013 était spectaculaire

Moyennes par examens

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Bac G	13,21	13,28	13,42	13,44	13,46	13,55	13,52	13,86	13,95
Bac T	12,36	12,57	12,70	12,79	12,72	12,53	12,60	12,81	12,97
Bac GT	12,92	13,04	13,18	13,24	13,22	13,24	13,25	13,56	13,68

Les moyennes continuent d'augmenter (+0,09 pour le bac G et +0,16 pour le bac T). Cependant l'écart de moyenne entre deux bacs reste conséquent (0,98)

Bac PRO	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	12,48	12,63	12,52	12,71	12,41	12,63	12,69	12,62

Depuis trois ans la moyenne se stabilise.

Moyennes par sexe

BAC GT	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Filles	12,37	12,51	12,55	12,63	12,61	12,64	12,68	13,15	13,32
garçons	13,65	13,72	13,95	13,94	13,96	13,96	13,95	14,05	14,12
Ecart	1,28	1,21	1,40	1,31	1,35	1,32	1,27	0,90	0,80

L'écart de moyenne entre les filles et les garçons, pour le BAC GT, descend de nouveau. Depuis 2008 cet écart est passé de 1,40 point à 0,80 point. La moyenne des filles augmente régulièrement.

BAC pro	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Filles	11,73	11,82	11,68	11,86	11,57	11,91	11,88	11,97
garçons	12,92	12,63	13,04	13,21	13,02	12,99	13,14	13,06
Ecart	1,19	0,81	1,36	1,35	1,45	1,08	1,26	1,09

L'écart entre les filles et les garçons baisse sensiblement pour retrouver la différence de 2012-2013 car la moyenne des filles augmente alors que celle des garçons baisse.

Moyennes par APSA et par sexe BAC GT 2014

				FILLE		GARCON		TOTAL		
				13,32		14,12		13,68		
		ECART						0,80		
APSA	NB F	NB G	FILLE		GARCON		MOYENNE		ECART F / G	
	6144	4942	13	14	13	14	13	14	13	14
1 Acrosport	1983	989	14,20	14,55	13,85	13,74	14,09	14,28	0,35	0,81
2 Aérobic	49	6	11,93	14	10,38	6	11,53	13,26	1,56	8,00
Arts cirque	242	243	13,00	13,55	13,62	13,91	13,32	13,73	-0,62	-0,36
Badminton	3129	2169	12,02	12,12	14,34	14,34	12,91	13,03	-2,32	-2,21
Basket-ball	511	355	11,94	11,89	14,02	13,83	12,89	12,69	-2,08	-1,94
Canoë										
Danse	1000	185	14,04	14,31	14,11	13,84	14,05	14,24	-0,07	0,47
½ fond	2727	2605	13,19	13,44	14,00	14,09	13,60	13,76	-0,81	-0,65
Haies	41	62	14,13	14,54	13,22	13,86	13,63	14,11	0,91	0,68
C O	6	6	12,13	12,58	13,30	14,5	12,78	13,54	-1,18	-1,92
Durée	938	856	14,46	14,41	14,44	14,55	14,45	14,48	0,03	-0,15
Disque	14	7	12,58	12,56	13,71	12,59	12,89	12,57	-1,14	-0,03
Escalade	730	1045	14,13	14,18	14,33	14,59	14,24	14,43	-0,20	-0,41
Football	12	119	13,56	14,18	13,33	14,50	13,35	14,47	0,23	-0,32
Gymnastique	264	168	14,19	13,94	13,61	12,88	13,90	13,52	0,57	1,06
GR	3	17		9,67		13,89		13,26		-4,22
Handball	568	635	11,78	12,21	13,32	14,08	12,62	13,20	-1,53	-1,87
Judo										
Javelot	345	391	10,93	11,11	12,92	13,05	11,95	12,14	-1,99	-1,95
Muscul	1501	1353	14,40	14,75	14,38	14,40	14,39	14,58	0,02	0,35
Natation vit	521	506	13,84	14,40	14,52	14,37	14,18	14,39	-0,69	0,03
Natation durée	38	34	15,75	15,31	16,20	14,78	15,99	15,06	-0,44	0,54

Voile	14	20	10,53	11,62	12,03	11,21	11,21	11,36	-1,50	0,41
Relais vit	57	92	14,65	13,54	15,08	14,45	14,88	14,11	-0,43	-0,92
Rugby	183	217	12,93	13,27	13,95	14,18	13,48	13,77	-1,02	-0,91
Hauteur	65	43	11,03	10,69	11,34	11,55	11,13	11,03	-0,31	-0,86
Pentabond	711	346	12,07	12,35	13,47	13,87	12,62	12,85	-1,40	-1,52
Sauvetage	472	594	15,14	14,75	14,81	14,83	14,96	14,79	0,33	-0,09
Boxe	55	20	12,41	10,79	13,18	14,15	12,77	11,69	-0,77	-3,36
Step	125	56	13,77	14,07	12,17	11,46	13,40	13,25	1,60	2,61
Tennis de T	199	191	11,40	11,1	13,44	13,74	12,34	12,39	-2,04	-2,63
3 Volley-ball	938	942	11,81	11,39	13,98	13,62	12,89	12,52	-2,17	-2,23

Interprétation :

10 APSA (9 en 2013, 6 en 2012, 7 en 2011, 4 en 2010) présentent des moyennes supérieures pour les filles : acrosport, aérobic, danse, course de haies, gymnastique, musculation, natation de vitesse, natation de durée, voile et step). Ces APSA sont majoritairement issues de la CP3 et la CP5 ;

La majorité des écarts fille-garçon sont stables à l'exception des APSA peu enseignées pour un des deux sexes (aérobic par exemple).

Comme d'habitude deux activités de la CC5 (musculation et course de durée) sont parmi les plus équitables entre filles et garçons. Cependant il convient de signaler que les activités aquatiques engendrent des écarts de moyenne faibles entre filles et garçons.

Comme d'habitude les APSA de la CC4 et la majorité des activités athlétiques génèrent les plus grands écarts.

Les notes des filles sont inférieures à celles des garçons dans tous les sports collectifs.

Les activités de raquette défavorisent beaucoup les filles.

L'enseignement des activités de combat reste très marginal.

Moyennes par APSA et par sexe BAC GT 2014

			FILLE		GARCON		TOTAL			
			11,97		13,06		12,62			
		ECART				1,09				
APSA	NB F	NB G	FILLE		GARCON		MOYENNE		ECART F / G	
	1736	2461	13	14	13	14	13	14	13	14
Acrosport	482	311	12,85	12,72	12,91	13,21	12,88	12,92	-0,06	-0,49
Aérobic	86	2	12,08	12,98	9,37	14,55	11,66	13,02	2,72	-1,57
Arts cirque										
Badminton	1099	1074	11,74	12,12	13,64	13,75	12,82	12,93	-1,90	-1,63
Basket-ball	73	141	12,30	12,38	13,17	13,46	12,91	13,09	-2,08	-1,07
Canoë	28	56	12,80	13,12	13,22	12,97	12,97	13,02	-0,43	0,15
½ fond	673	1078	10,71	10,85	11,82	11,60	11,47	11,33	-1,11	-0,75
Haies					14		14			
C O	85	163	12,83	12,12	13,80	13,46	13,50	13	-0,97	-1,34
Durée	49	226	11,65	12,49	13,05	12,67	12,77	12,64	-1,40	-0,18
Danse	23	3	12,76	12,65	16,50	12,67	12,98	12,65	-3,74	-0,01
Disque	61	58	11,87	9,83	14	12,28	12,94	11,01	-2,13	-2,45
Escalade	123	588	12,22	12,55	14,46	14,34	14,11	14,05	-2,23	-1,80
Football		47			14,34	12,91	14,34			
Gymnastique	10	28	9,33	11,85	10,96	11,77	10,87	11,79	-1,63	0,08
Handball	110	424	12,05	12,20	13,61	12,99	13,30	12,83	-1,57	-0,79
Judo										
Javelot	253	405	10,83	10,96	12,87	12,89	12,17	12,16	-2,04	-1,93
Muscul	759	1120	12,83	13,14	13,17	13,36	13,04	13,27	-0,35	-0,22
Natation vit	4	43	18,7	9	12,20	14,78	12,35	14,28	6,50	-5,78
Natation durée										
Relais vit	199	212	10,96	9,96	13,37	12,40	12,24	11,22	-2,41	-2,44
Rugby		12				14,49				
Hauteur	16	83	11,47	11,31	12,98	11,78	12,86	11,71	-1,52	-0,47

Pentabond	93	151	11,41	10,08	13,31	12,81	12,64	11,75	-1,89	-2,74
Sauvetage	116	176	11,98	11,33	12,67	12,70	12,55	12,22	-0,70	-1,38
Savate-boxe										
Step	245	81	12,55	12,86	12,70	12,36	13,15	12,73	0,56	0,50
Tennis de T	89	251	10,43	11,44	13,42	13,08	12,46	12,66	-2,99	-1,65
Voile					17		17			
Volley-ball	211	385	11,44	11,37	13,28	13,53	12,62	12,77	-1,83	-2,16

Interprétation :

Seules 3 APSA présentent des moyennes supérieures pour les filles : canoé kayak, gymnastique et step.

La programmation des APSA ignore beaucoup d'activités (arts du cirque, course de haies, football, natation de durée, judo, rugby, boxe et voile).

2 APSA affichent des moyennes supérieures à 14 (escalade et natation de vitesse).

Les différences entre sexes demeurent stables pour les APSA de la CP4.

2.1.2 Décisions d'harmonisation

□ En Bac GT :

Augmenter de 0,5 point les notes des filles dans les activités suivantes :

Badminton, Tennis de table, Volleyball, Basketball, handball et lancer de javelot.

Augmenter de 1 point les notes des filles en savate boxe française.

Augmenter de 1 point les notes des garçons en step

□ En Bac Pro :

Augmenter de 0,5 point les notes des filles en ; relais-vitesse ; pentabond ; volleyball ; disque

Augmenter d'1point les notes des filles en : Tennis de table.

2.1.3 Liste académique

Les APSA de la liste académique de l'académie de Poitiers demeurent peu utilisées (autant en BAC GT qu'en BAC PRO) et la révision de la composition de cette liste peut être sérieusement envisagée.

2.1.4 Inaptitudes et enseignement adapté

BAC GT	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Filles IT	6,41 %	6,77 %	6,29 %	6,44 %	6,13%	6,16%	5,53%	4,96%
Filles IP	3,21 %	3,72 %	3,17 %	3,97 %	4,85%	4,47%	6,93%	8,22%
Garçons IT	3,15 %	3,02 %	2,28 %	2,53 %	2,85%	2,71%	2,75%	3,08%
Garçons IP	3,04 %	3,19 %	2,92 %	3, 15 %	4,18%	2,71%	5,26%	5,73%
Contrôle adapté	21	24	6	4	2	19	4	108

Le pourcentage d'inaptes partiels augment de façon conséquente alors que celui d'inaptes totaux est stable autant pour les filles que pour les garçons. 13,18% des filles inscrites au baccalauréat GT n'ont pas été évaluées sur trois APSA. En deux ans, le nombre d'inaptes partiels a doublé.

L'augmentation spectaculaire du nombre de protocoles adaptés interpelle.

BAC PRO	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Filles IT	13,88%	10,88 %	10,68 %	11,09 %	11,24%	11%	9,56%	6,16%
Filles IP		2,16 %	3,44%	3,86 %	5,10%	5,89%	8,08%	7,49%
Garçons IT	5,01%	3,19 %	5,41 %	3,83 %	4,56%	4,07%	3,1%	3,54%
Garçons IP		0,99 %	1,04 %	2,10 %	3,06%	5,89%	3,74%	3,17%
Contrôle adapté	2	1	0	1	2		1	0

Le pourcentage de filles inaptes a sensiblement baissé (de 17,64% à 13,65%) Le pourcentage de garçons inaptes diminue.

Aucun protocole adapté n'est recensé !

2.1.5 Réflexions et perspectives

La modification des modalités de l'évaluation certificative a engendré des évolutions sensibles pour le bac GT :

- augmentation des moyennes ;
- réduction de l'écart fille/garçon ;
- augmentation importante des élèves évalués en CP5 ;
- plusieurs APSA (judo, boxe, canoë, aérobic, voile, course d'orientation, natation de durée) restent très peu programmées ;
- les APSA de la liste académique sont très peu enseignées ;
- le contrôle adapté demeure ignoré des enseignants de la voie professionnelle.

2.2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

2.2.1 Observations générales

Comme en 2013 toutes les épreuves (à l'exception des binômes ½ fond-badminton et ½ fond-tennis de table) se sont déroulées sur le même centre (Parthenay) afin que l'absentéisme très important (surtout pour le bac GT) ne perturbe pas le déroulement des épreuves.

Le pourcentage d'absents reste conséquent.

Les moyennes restent faibles et homogènes.

APSA	Inscrits	Présents	Moyenne fille	Moyenne garçon	Moyenne générale
Badminton	94 garçons 106 filles	73 garçons 78 filles	Bac GT : 11,32 Bac pro : 9,02	Bac GT : 13,15 Bac pro : 11,68	F : 10,16 G : 11,86 T : 10,98
½ fond	132 Garçons 121 Filles	104 garçons 94 filles	Bac GT : 8,68 Bac pro : 9,64	Bac GT : 12,55 Bac pro : 10,72	F : 9,60 G : 10,09 T : 9,86
Sauvetage	13 garçons 11 filles	11 garçons 7 filles	Bac GT : 13,83 Bac pro : 8,75	Bac GT : 19 Bac pro : 8,94	F : 10,92 G : 9,85 T : 10,27
Tennis de table	47 garçons 40 filles	38 garçons 34 filles	Bac GT : 11,10 Bac pro : 12,96	Bac GT : 14,33 Bac pro : 11,85	F : 11,23 G : 12,14 T : 11,68
Gymnastique	4 garçons 26 filles	2 garçons 13 filles	Bac GT : 8,46 Bac pro : 8,41	Bac GT : 8,70 Bac pro : 5,10	F : 8,34 G : 6,90 T : 8,15

2.2.2 Inaptitudes et enseignement adapté

Aucun candidat n'a été évalué à l'aide d'un protocole adapté.

2.2.3 Réflexions et perspectives

Le regroupement de tous les candidats sur le même centre favorise la mise en œuvre de l'évaluation.

2.3 Enseignement facultatif : contrôle en cours de formation (bac G/T)

2.3.1 Observations générales

17 lycées de l'académie bénéficient de l'enseignement optionnel en CCF

BILAN OPTION CCF 2014

ETABLISSEMENT	Moyenne garçons sur 16 points	Moyenne filles sur 16 points	Entretien garçons	Entretien filles	Moyenne générale garçons	Moyenne générale filles
THOUARS Saint Charles	11,75	8	2,8	2,75	14,55	10,75
SAINTES Palissy	13,27	14	3,28	3	16,55	17

THOUARS Jean Moulin	8,40		2,8		11,20	
POITIERS C.Guérin	12,43	11,47	3,25	3,17	15,68	14,64
ROYAN Cordouan	12,91	12,63	3,47	2,59	16,38	15,22
ANGOULEME M.de Valois	12,47	11,85	2,53	2,5	15	14,35
CHATELLERAULT Berthelot	11,35	9,6	2,70	3,4	14,05	13
CHATELLERAULT Branly	11,55	12,40	3,20	3	14,75	15,40
POITIERS L.Armand	11,51	12,37	2,54	2,81	14,04	15,18
NIORT Paul Guérin	11,70	11,70	3,20	3	14,90	14,70
MONTMORILLON Jean Moulin	11,65	11,5	3,5	3,2	15,15	14,7
ANGOULEME Guez de Balzac	12,20	10,70	2,6	2,5	14,80	13,20
PONS Combes	8,44	8,12	2,05	2,87	10,50	11
St JEAN ANGELY L.A.Dubreuil	11,20	11,30	3,15	2,5	14,35	13,80

2.3.2 Réflexions et perspectives

Certains référentiels semblent faciliter l'obtention des meilleures notes, notamment celui de danse ;
Les notes du CCF sont largement supérieures aux notes de l'option ponctuelle ;
Bien que des outils académiques communs aient été construits par les enseignants et validés par les IPR-IA, les moyennes varient selon les établissements pour des APSA identiques comme l'indique le tableau.

2.4 Enseignement facultatif : contrôle en ponctuel (bac G/T)

2.4.1 Observations générales

Bien que la majorité des épreuves soient nouvelles et que les nouvelles modalités d'évaluation soient moins bien connues des enseignants et des élèves, le nombre d'inscrits aux épreuves ponctuelles facultatives est très important notamment en natation longue et basket-ball.
Les moyennes sont assez homogènes. Les moyennes d'entretien diffèrent peu.

APSA	GARCONS			FILLES		
	INSCRITS	PRESENTS	MOYENNE	INSCRITES	PRESENTES	MOYENNE
JUDO 11,61 (entretien 2,66)	48	39	11,30	14	12	12,61
ESCALADE 10,89 (entretien : 2,34)	47	21	11,67	27	15	9,80
DANSE ARTS 13,20 (entretien/ 6points = 3,98)	19	14	16,00	177	139	12,93
BASKET-BALL 10,56 (entretien 2,49)	171	151	9,17	90	85	13,03
tennis 12,52 (entretien 2,49)	111	97	11,80	33	31	12,61

NATATION 14,63 (entretien 2,55)	136	93	13,69	153	128	15,32
--	------------	-----------	--------------	------------	------------	--------------

2.4.1 Observations spécifiques concernant les SHN, HNSS et JO

La grosse difficulté qui a mobilisé beaucoup d'énergie tant des services de la DEC que des IA IPR a été d'avoir une liste fiable concernant les podiums UNSS. Certaines informations données par les établissements ne figuraient pas dans les fichiers de l'UNSS nationale alors que l'obtention d'un podium était, elle, bien réelle.

2.4.2 Réflexions et perspectives

Mélanger les jurys des deux centres Arts-danse car il existe un réel écart de notes entre les deux centres.

Limiter le nombre de candidats par demi-journée pour l'épreuve de tennis

Augmentation sensible du nombre de candidats et des moyennes de l'option natation longue

Absentéisme inexpliqué en escalade D'autre part il existe un écart conséquent entre les moyennes filles des deux centres d'escalade

Les moyennes garçons en arts danse sont très élevées.

Il existe une réelle homogénéité des notes d'entretien.

2.5 Enseignement de complément : contrôle en cours de formation (bac G/T)

2.5.1 Observations générales

1 établissement, le lycée Marcel Dassault de Rochefort bénéficie de l'enseignement de complément. Les élèves entrent en seconde de détermination au Lycée Marcel Dassault. Comme plusieurs filières ne sont pas offertes dans cet établissement, des élèves poursuivent leur scolarité au lycée Merleau Ponty en suivant l'enseignement de complément au lycée Dassault.

14 élèves ont bénéficié de l'enseignement de complément en classe de terminales, 4 filles et 10 garçons:

- la moyenne des filles est de 17.2
- la moyenne des garçons est de 16.2
- La moyenne générale est de 16.5
- Moyenne Basket ou Badminton = 14.2
- Moyenne VTT = 15.8
- Moyenne Musculation = 16.3
- Moyenne des productions = 17

2.5.2 Réflexions et perspectives

La moyenne fille est supérieure de 1 pt à celle des garçons. Les 4 filles évaluées cette année étaient très dynamiques et motivées (elles remportent le Raid boyard en filles l'an passé et une va aux France de Raid, cette année elles terminent 2ème. Elles gagnent également le cross départemental en équipe ...et entraînent derrière elles plusieurs filles à l'AS).

La Musculation est programmée durant les 3 années du cursus et les élèves ont aussi la possibilité de participer jusqu'à 3 fois par semaine à cette activité dans le cadre de l'AS.

Les productions sont quant à elles dans la programmation des élèves dès la 1ère année, même si l'évaluation certificative se déroule en classe de terminale. Ce dispositif permet aux élèves de s'impliquer dans les différentes actions menées.

3. Résultats académiques de la session : CAP-BEP

3.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

3.1.1 Observations générales

Nombre d'élèves évalués

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
élèves évalués	6564	6206	6172	6035	5695	5828	5613	5440

Malheureusement le nombre de candidats continue de baisser. La fuite vers les CFA (avec une évaluation ponctuelle) est un des paramètres qui explique cette baisse.

Moyennes par examens

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Moyenne	12,73	13,09	13,03	12,81	12,42 CAP = 12,20 BEP = 12,61	12,53 CAP = 12,41 BEP = 12,63	12,54 CAP = 12,44 BEP = 12,64	12,46 CAP = 12,30 BEP = 12,61

Grande stabilité des moyennes (CAP et BEP) depuis l'application des nouvelles modalités certificatives.

Contrairement à la voie générale, il n'existe pas d'écart de moyenne significatif entre les examens.

Moyennes par sexes

CAP-BEP	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Filles	12,59	12,36	12,37	12,27	11,85	11,86	11,93	11,86
garçons	13,78	13,58	13,46	13,17	12,84	12,99	12,92	12,83
Ecart	1,19	1,22	1,09	0,90	0,99	1,13	0,99	0,97

L'écart de moyenne entre les filles et les garçons se stabilise sous la barre d'un point.

				FILLE		GARCON		TOTAL		
				11,86		12,83		12,46		
		ECART						0,97		
APSA	NB F	NB G	FILLE		GARCON		MOYENNE		ECART F / G	
	2122	3318	13	14	13	14	13	14	13	14
Acrosport	633	516	12,60	12,33	12,35	12,45	12,48	12,39	0,25	-0,12
Aérobic	47	1	12,86	12,46	11,75	10	12,84	12,41	1,11	2,45
Arts cirque	6	37	11,93	13,66	11,77	11,19	11,78	11,50	0,18	2,47
Badminton	1143	1242	11,83	11,99	13,66	13,51	12,74	12,79	-1,83	-1,52
Basket-ball	305	390	12,21	12,02	13,05	13,24	12,68	12,71	-0,84	-1,22
Canoë	85	79	12,40	12,81	11,70	11,72	12,01	12,30	0,71	1,09
½ fond	865	1793	11,31	10,76	13,25	12,09	12,16	11,67	-1,31	-1,33
Haies	7	7	12,35	11,50	13,11	12,89	12,79	12,19	-0,89	-1,39
C O	59	119	13,28	11,45	12,62	14,39	12,91	13,44	0,55	-2,94
Durée	198	365	11,84	11,96	13,11	13,02	12,69	12,66	-1,27	-1,06
Danse	64	3	13,20	13,37	14,21	17,33	13,33	13,57	-1,01	-3,96
Disque			11,48		14,53		13,03		-3,05	
Escalade	174	661	12,35	12,84	13,62	14,17	13,36	13,90	-1,27	-1,33
Football	16	147	11,91	10,22	13,29	12,76	13,18	12,51	-1,38	-2,54
Gymnastique	26	53	12,23	11,09	10,46	11,56	11,44	11,41	1,77	-0,47
Handball	174	685	11,84	11,29	12,65	12,43	12,45	12,20	-0,81	-1,14
Judo		11	10,50		15,30	15,18	14,50	15,18	-4,80	
Javelot	281	359	10,36	10,94	12,79	12,34	11,70	11,73	-2,43	-1,40
Muscul	818	1570	12,73	12,63	12,62	12,71	12,65	12,69	0,11	-0,08
Natation vit	59	79	10,20	11,22	12,62	12,77	11,81	12,08	-2,42	-0,55
Natation durée										
Relais vit	224	255	11,29	11,37	13,43	13,08	12,28	12,29	-2,14	-1,71
Rugby		19	7,50		13,33	13,03	13,15	13,03	-5,83	
Hauteur	26	80	11,91	12,17	12,70	12,22	12,53	12,21	-0,79	-0,05
Pentabond	123	300	11,28	11,10	12,37	11,60	11,99	11,47	-1,09	-0,50
Sauvetage	171	221	12,46	12,20	12,81	14	12,64	13,22	-0,35	-1,80
Savate-boxe					12,88		12,88			
Step	255	85	13,07	12,79	13,29	12,42	13,09	12,70	-0,23	0,37
Tennis de T	133	451	11,67	11,60	13,58	13,31	13,05	12,93	-1,91	-1,71

Voile										
Volley-ball	177	258	11,19	10,86	13,35	13,13	12,53	12,21	-2,16	-2,27

Les moyennes des filles ne sont supérieures que pour quatre APSA (aérobic, arts du cirque, canoé-kayak et step)

Les activités de combat ne sont programmées que pour 11 candidats

La course de haies disparaît des programmations (14 élèves évalués)

Seule la moyenne de judo dépasse 14 de moyenne (11 élèves seulement sont évalués)

La CP5 est de plus en plus programmée (à l'exception de la natation de distance)

Comme d'habitude les APSA de la CP4 défavorisent les filles.

3.1.2 Décisions d'harmonisation

Augmenter de 0,5 point les notes des filles en : course d'orientation ; football et volley-ball.

3.1.3 Capitalisation des notes

Une réelle difficulté réside dans le recueil des notes des années précédentes pour tous les candidats qui ont changé d'EPLÉ en cours de formation.

3.1.4 Liste académique

Les APSA de la liste académique de l'académie de Poitiers demeurent peu utilisées (comme pour la voie générale) et la révision de la composition de cette liste peut être sérieusement envisagée.

3.1.5 Inaptitudes et enseignement adapté

CAP-BEP	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Filles IT	8,78 %	8,42%	8,02 %	9,02 %	6,40%	5,49%	4,47%	4,67%
Filles IP					7,82%	5,28%	5,37%	7,73%
Garçons IT	4,76 %	3,34%	3,48 %	2,96 %	6,40%	2,2%	1,88%	1,69%
Garçons IP					2,38%	2,7%	3,65%	3,41%
Contrôle adapté	2	0	0	0	0	0	0	0

Le taux d'inaptes (totaux et partiels) baisse pour les garçons

Le taux d'inaptes partiels augmente chez les filles

Aucun contrôle adapté

3.1.6 Réflexions et perspectives

Le nombre d'enseignements adaptés recensé en voie professionnelle ne correspond pas à la réalité. De nombreux collègues proposent et organisent des enseignements et des évaluations adaptés mais ne le signalent pas à la commission académique pour validation, faussant ainsi les données statistiques. Il convient donc de les informer sur la démarche à respecter pour valider des adaptations nécessaires de leur dispositif d'enseignement.

3.2 : enseignement commun : examen ponctuel terminal

3.2.1 Observations

Comme chaque année, chaque conseiller technique a organisé les épreuves pour les candidats scolarisés dans leur département.

Le pourcentage d'absents est en augmentation sensible.

Les moyennes restent faibles et homogènes.

APSA	Inscrits	Présents	Moyenne fille	Moyenne garçon	Moyenne générale
Badminton	688 garçons 454 filles	587 garçons 354 filles	9,91	11,65	11,06
½ fond	829 Garçons 434 Filles	756 garçons 355 filles	9,80	11,96	11,24
Sauvetage	89 garçons 30 filles	73 garçons 19filles	11,37	13,29	12,89

Tennis de table	261 garçons 78 filles	232 garçons 65 filles	10,02	12,13	11,52
Gymnastique	55 garçons 116 filles	42 garçons 94 filles	12,97	11,11	12,40

Comme l'année scolaire 2012-2013, aucun candidat n'a été évalué à l'aide d'un protocole adapté.

3.2.2 Réflexions et perspectives

L'organisation choisie pour organiser les examens ponctuels se révèle efficace et doit être poursuivie. En effet, les chefs d'établissement sont prévenus en février des dates et lieux de convocation. Grâce à ce procédé 100% des enseignants sont présents aux journées d'examen et les changements restent marginaux.

4. Réflexions et préconisations pour la session suivante

4.1 A destination des établissements

Validation des protocoles

Trop d'établissements demeurent négligeant lors de la rédaction des protocoles d'évaluation. Beaucoup de dossiers sont incomplets (certains ne sont pas envoyés en temps et en heure) et des contraintes pourtant connues de tous ne sont pas respectées (constitution de menus, respect des référentiels...). Beaucoup de temps et d'énergie sont dépensés à solliciter les établissements. Cette année les IPR-IA vont intervenir en amont pour pointer les dysfonctionnements avec les collègues concernés.

Moyennes d'établissement

L'étude des moyennes d'établissement depuis dix ans révèle que plusieurs établissements ont toujours des moyennes hautes et très supérieures aux moyennes académiques (notamment en option CCF). Les arguments avancés par les équipes concernés ne peuvent justifier tous les écarts relevés. Cette année scolaire, les IPR-IA vont rencontrer les équipes concernées pour une étude approfondie des outils utilisés et des modalités d'évaluation.

Evaluations ponctuelles

Il existe de réels écarts de moyenne entre les centres d'évaluation de l'option facultative ponctuelle en arts danse et escalade. Une réunion de concertation avec l'ensemble des jurys a été planifiée.

4.2 A destination de la commission nationale

Les remarques de la commission académique (régulations des moyennes, iniquité des référentiels) s'avèrent récurrentes mais ne sont pas toujours suivies d'effets.

L'alignement des binômes facilite beaucoup l'organisation des épreuves

5 BILAN

Malgré la complexité et la diversité des différentes modalités d'évaluation en EPS, aucun dysfonctionnement n'est à signaler. Les relations étroites tissées entre les différents services de la DEC, les conseillers techniques et les IPR-IA expliquent cette réussite. Les enseignants sont prévenus de plus en plus tôt des dates et épreuves ponctuelles et ils peuvent adapter leur calendrier de CCF en amont.